

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**Conseil Municipal de la Ville de Dijon****Séance du 14 décembre 2009****MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. EL HASSOUNI
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. MASSON - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme DILLENSEGER (pouvoir M. MILLOT) - Mme AVENA (pouvoir M. MARTIN) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. JULIEN) - Mme CHEVALIER (pouvoir M. DESEILLE) - M. HELIE (pouvoir Mme VANDRIESSE)
Membres absents : M. DESEILLE - Mme TROUWBORST - M. BORDAT

OBJET**DE LA DELIBERATION****Fêtes de fin d'année - Activités commerciales annexes à la patinoire éphémère - Redevance d'occupation du domaine public**

Mme Biot, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Il a été décidé d'installer à nouveau une patinoire place de la République pendant les fêtes de Noël.

Des activités commerciales contribuant à l'animation du site sont envisagées, notamment pour proposer de la petite restauration rapide et de la vente de sapins.

La mise à disposition de l'espace et la participation aux frais d'installation seraient fixées forfaitairement à 1000 € pour toute activité complémentaire à la patinoire.

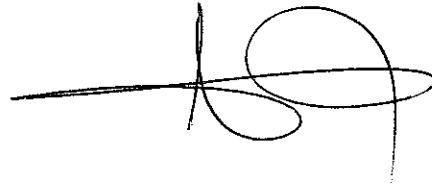
Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - fixer à 1000 € le montant de la redevance forfaitaire d'occupation du domaine public à appliquer aux commerçants, à l'occasion des fêtes de la fin de l'année 2009, pour toute activité complémentaire à la patinoire éphémère qui sera installée place de la République ;

2 - décider que ce tarif sera applicable à toute autre activité commerciale annexe à une animation principale qui serait mise en place dans les prochaines années.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 18/12/09

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

18 DEC. 2009

